

Préface

Pierre Gramegna, Ministre des Finances

Je salue l'initiative de l'ABBL de publier un guide sur la responsabilité sociale des entreprises pour ses membres. Une telle boîte à outils de bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale des entreprises, à la fois dans un contexte international et local, est une contribution précieuse pour soutenir la communauté bancaire luxembourgeoise dans ses efforts continus et aide les pairs à s'inspirer et à apprendre les uns des autres lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre la RSE dans l'ensemble de leurs institutions et activités.

La prise en compte de l'impact social et environnemental de ses activités est aujourd'hui une nécessité pour toute entreprise, quel que soit le secteur. Les clients comme les actionnaires sont de plus en plus attentifs non seulement aux rendements financiers ou à la qualité des services et produits qui leur sont proposés, mais aussi à l'empreinte sociale et environnementale d'une entreprise : comment une entreprise traite ses employés et les communautés dans lesquelles elle opère, comment elle investit et comment elle contribue aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique.

Le secteur financier a un double rôle à jouer dans ce contexte : d'une part, comme toute autre entreprise, en agissant de manière socialement responsable et, d'autre part, en orientant les investissements vers des projets verts et durables.

L'un des résultats de la pandémie mondiale de Covid-19 sera une attention renouvelée à la responsabilité sociale des entreprises et, plus fondamentalement encore, une accélération de la finance durable. 2019 a déjà été une année record pour les fonds d'investissement durable en Europe, qui ont vu les investissements augmenter de près de 60% par rapport à l'année précédente. Après la Covid-19, je suis convaincu que la demande d'investissements durables tant par les investisseurs privés qu'institutionnels va augmenter. Il en sera de même pour l'offre de produits et d'actifs durables.

Dans le cadre de leurs plans de relance économique et pour rendre leurs infrastructures plus résilientes, de nombreux gouvernements, en particulier en Europe, non seulement augmenteront leurs investissements dans des projets sociaux et de santé par exemple, mais prendront en compte de plus en plus le caractère durable de tous les investissements publics. Outre la croissance continue du marché des obligations vertes, il y aura donc une augmentation significative des émissions d'obligations sociales et durables au cours des prochains mois et années. Le succès du Luxembourg Green Exchange renforcera le rôle du Luxembourg en tant que place pionnière de la finance durable.

Le Luxembourg, classé 4e place financière la plus verte au monde, est bien placé pour soutenir ces développements et renforcer encore son rôle de plateforme internationale pour la finance durable, permettant aux particuliers, aux entreprises, aux institutions multilatérales et aux gouvernements du monde entier d'investir de manière durable et de financer de projets verts et durables.

Au cours des dernières années, le Luxembourg a lancé un certain nombre d'initiatives clés, telles qu'une plateforme d'investissement dans le financement climatique avec la BEI (qui a été récemment renouvelée pour 5 ans supplémentaires avec un investissement additionnel du Luxembourg de 40 millions d'euros), l'accélérateur international de financement climatique ou le lancement de nouveaux labels de finance climat.

Le Luxembourg a toujours été un précurseur dans les services financiers. Tout comme ce fut le cas pour les OPCVM en 1988, le prochain cadre européen sur la finance durable, et plus particulièrement la taxonomie pour définir les activités vertes, représente une autre chance pour notre secteur financier de pionnier et de développer de nouvelles opportunités de marché.

Au-delà des produits, un domaine clé sur lequel le Luxembourg devra également se concentrer à l'avenir est le développement d'une expertise supplémentaire en matière de finance durable, à travers la formation professionnelle et le monde universitaire, afin de garantir que les conseillers à la clientèle, les banquiers, les assureurs et les gestionnaires d'actifs disposent du savoir-faire nécessaire pour accompagner la transition financière en cours.

Par ailleurs, le Luxembourg a mis en place une Initiative Finance Durable qui démarrera prochainement ses opérations et qui contribuera à fédérer les différents acteurs de l'écosystème de la finance durable et à mettre en œuvre la feuille de route de la finance durable que le pays s'est donnée.

La dimension européenne jouera cependant un rôle central dans tous ces efforts, et le Luxembourg est déterminé à contribuer à faire avancer l'agenda au niveau de l'UE. Le plan d'investissement du nouveau pacte vert de la Commission vise 1 billion d'euros d'investissement au cours de la prochaine décennie (100 milliards par an).

Je pense que ce projet doit aller de pair avec la reprise économique post-Covid, avec l'objectif global de construire une économie européenne plus résiliente, inclusive et durable. Cette transition vers une économie plus durable contribuera à créer de nouveaux emplois et de nouvelles opportunités commerciales pour les entreprises européennes, ainsi que de nouvelles opportunités d'investissement.

Le Luxembourg et sa place financière sont prêts à accompagner cette transition et à contribuer à passer de plusieurs milliards à des milliers de milliards d'investissements durables.

Guy Hoffmann, Président de l'ABBL

Agir au niveau de l'entreprise d'une manière socialement responsable est devenue une absolue nécessité dans notre industrie. Comprendre ce que cela implique et, plus important encore, s'assurer que nous communiquons à propos de nos actions RSE d'une manière claire et transparente, cela reste un défi.

Ce guide remarquable, élaboré en collaboration avec de nombreux experts parmi nos membres, décrit tout ce que vous avez besoin de connaître pour mettre en œuvre un programme RSE de qualité au sein de votre organisation, ou pour évaluer le positionnement actuel de votre démarche RSE.

Véritable boîte à outils, ce guide peut être parcouru de A à Z ou être consulté sur un sujet plus spécifique selon ses besoins. De la bonne compréhension de la terminologie à l'élaboration d'une stratégie RSE durable en passant par l'engagement des parties prenantes, tous les aspects clés y sont repris.

L'ABBL est fière de partager ce guide avec ses membres, et nous allons continuer à travailler ensemble pour promouvoir avec eux un avenir durable pour notre industrie.

Le comité de direction de l'ABBL

L'approche des économistes a jusqu'alors limité l'objectif de l'entreprise à la maximisation du profit, mais peut-elle également, en tant qu'acteur majeur de nos économies et de nos sociétés, contribuer au bien-être et au bonheur de la société et de la planète ?

La société capitaliste, le cadre libéral de l'économie de marché imposent l'image de l'entreprise comme créatrice de richesses. Elle met en œuvre des moyens humains, matériels, financiers de sorte à produire des biens ou des services, en vue de distribuer des dividendes.

La crise de 2008 a douloureusement permis de comprendre que l'ordre naturel résultant des lois de marché n'est pas un ordre à dimension humaine. Il n'est désormais plus possible de considérer qu'une entreprise doit être dirigée uniquement en fonction de l'intérêt à court terme des actionnaires.

Un devoir moral s'empare des dirigeants de toute entreprise, celui de ne pas être indifférent aux intérêts des tiers qui gravitent autour de sa sphère (parties prenantes), celui également de respecter l'environnement dans lequel elle est implantée. Il s'agit dorénavant de respecter des valeurs éthiques, celles-ci étant partagées par l'ensemble de l'humanité.

La recherche du profit devrait-elle désormais céder la place à la recherche du bien ? Pouvons-nous au contraire considérer que la recherche du bien est tout-à-fait compatible avec celle du profit et que ces deux objectifs peuvent être étroitement liés ? L'éthique de l'entreprise peut se traduire en interne par des chartes éthiques, des codes de valeurs, des règles déontologiques. Ces normes ne sont pas sanctionnées juridiquement mais par la confiance accordée ou non par les parties prenantes, et donc renvoient à la réputation de l'entreprise. Que devient une entreprise sans réputation ? Il s'agit là du seul facteur immatériel sans lequel une entreprise est vouée à l'échec. La confiance ne s'achète pas, mais elle est indispensable au fonctionnement d'une entreprise. La réputation se construit sur de nombreuses années, mais peut être anéantie en très peu de temps. Toute entreprise qui l'a comprise établit ses valeurs et décide d'agir en conformité avec celles-ci. C'est ce comportement sur le long terme qui permettra à l'entreprise de construire sa réputation et donc la confiance qui lui est accordée. A l'inverse, une entreprise qui n'agit pas en conformité avec ses valeurs perd sa crédibilité.

Avec l'émergence de l'éthique d'entreprise, cette dernière devient « responsable » : responsable de l'ensemble de ses activités et comportements vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes. C'est précisément l'idée d'une « responsabilité sociale des entreprises ».

En affirmant leur responsabilité sociale, les entreprises vont au-delà des exigences légales et réglementaires, en s'engageant à respecter des normes liées au développement social, à la protection de l'environnement et au respect des droits fondamentaux, etc. En conciliant les intérêts de diverses parties prenantes au sein d'une approche globale du développement durable, elles intègrent ces considérations au plus haut niveau de leur stratégie. La gestion de sa réputation est un élément clef de la stratégie d'une entreprise. La RSE peut à ce titre aider les entreprises à se forger une image positive et contribuer au maintien d'une bonne réputation et de sa performance économique¹.

Qu'en est-il du rôle de la banque ? La banque ayant un rôle fondamental de financement de l'économie, il repose sur elle une responsabilité importante à l'égard de la société. Elle est le partenaire de la vie quotidienne de tout citoyen et de toute entreprise.

¹ La Commission européenne estime que « Lorsque la responsabilité sociale de l'entreprise constitue un processus de gestion de ses relations avec tout un éventail de parties prenantes qui peuvent véritablement influencer sur son libre fonctionnement, les arguments commerciaux sont clairs. Par conséquent, la responsabilité sociale de l'entreprise, à l'instar de la gestion de la qualité, doit être considérée comme un investissement et non un coût. Les entreprises peuvent donc adopter une approche intégrant les aspects financiers, commerciaux et sociaux, et aboutir ainsi à une stratégie à long terme minimisant les risques liés aux incertitudes. Elles devraient mettre en œuvre leur responsabilité sociale à l'échelon non seulement de l'Europe, mais aussi de la planète, y compris tout au long de leur chaîne de production ». (Rapport CE 2001)

A ce titre, les banques ont une réponse à apporter dans le débat relatif à la responsabilité sociale. Les banques se sont retrouvées en première ligne lors de la crise de 2008 et ont perdu de leur crédibilité, leur image s'étant fortement dégradée. Dans l'opération de reconquête de leur réputation face à l'opinion publique, elles doivent être aptes à montrer leur capacité à se renouveler, et à s'engager sur les grands axes sociétaux sur lesquels le public les attend : produits d'investissement durables, initiatives en matière de microcrédit, réorientation de la politique de prêts vers des industries non polluantes, philanthropie, etc. La prise de conscience du changement climatique met les banques au cœur du débat sur la durabilité.

De plus, afin d'attirer des talents, elles doivent prouver à leurs nouveaux employés qu'elles adoptent une attitude responsable à l'égard de leurs employés en phase avec une stratégie globale fondée sur des valeurs.

Enfin, pour être crédible et renforcer leur réputation, les banques doivent être en phase avec l'éthique de la société actuelle. Cette éthique est très différente aujourd'hui de celle d'il y a 15 ou 20 ans. La pérennité d'une entreprise ne dépend plus uniquement de sa performance économique mais aussi de critères éthiques :

- Sur le plan de la gouvernance : saine gouvernance avec contrôle des processus, adoption de codes de conduite respectant des valeurs humaines, vision élargie de la mission de l'entreprise conciliant son intérêt propre et la dimension sociétale.*
- Sur le plan social : favoriser l'emploi et la réinsertion, s'intégrer dans le tissu social local, etc.*
- Sur le plan écologique et humanitaire : respecter l'environnement, informer le client de l'impact social des produits et services offerts, etc.*

Ceci ne doit pas se limiter à quelques effets d'image, mais, pour prendre toute sa dimension et sa légitimité, doit être intégré à la stratégie de l'entreprise.

C'est dans un tel contexte que se situe la réalisation de ce guide, dont l'objet est précisément d'aider les membres de l'ABBL à développer une telle stratégie.

Prenant en considération la signature par l'ABBL en juillet 2019 des Principes for Responsible Banking des Nations-Unies (UNEP-FI), l'adaptation du Code de conduite de l'ABBL en avril 2019 intégrant un chapitre « Responsible Banking », il devenait crucial pour l'ABBL d'assister ses membres en leur offrant les outils de mise en œuvre de ces principes.

Catherine Bourin, Membre du Comité de Direction de l'ABBL

Avant-propos

Ce guide se veut un outil méthodologique permettant d'aborder les fondements d'une stratégie responsable en lien avec les standards et bonnes pratiques, présentant des initiatives concrètes, ainsi qu'un processus de mise en œuvre, intégrant les spécificités du secteur bancaire au Luxembourg.

Nous le savons tous, en tant que banques, nous sommes des partenaires influant sur les projets des citoyens, des entreprises et des institutionnels. Du fait de notre poids dans l'économie, nous avons une responsabilité sociétale forte et évidente à l'égard du financement de projets sociétaux et environnementaux. En juillet 2019, l'ABBL s'est engagée envers les Principes pour une Banque Responsable des Nations-Unies et incite tous ses membres à se questionner, et à prendre des actions concrètes. Pour ce faire, nous avons développé, avec le support de la société de conseil Forethix, un groupe de travail avec lequel nous avons organisé des ateliers de sensibilisation, d'échange et de co-construction sur les points méthodologiques clés pour rédiger le présent guide. Le point d'orgue du groupe de travail a été de comprendre les pratiques RSE en cours mais également de développer et partager les bonnes pratiques du secteur bancaire.

Ce guide compile :

- les résultats des travaux des participants au groupe de travail RSE ;*
- les résultats des sondages réalisés ;*
- les interviews des parties prenantes prioritaires ;*
- l'expertise de terrain des participants.*

Les 3 raisons de lire ce guide :

- 1. À l'heure des grands enjeux climatiques et environnementaux qui menacent notre planète, les banques ont un rôle majeur à jouer en termes d'actions et d'investissements responsables. Le temps n'est plus à la réflexion mais à l'action.*
- 2. Les consommateurs de toutes industries ont un pouvoir d'action fort dans le choix de leurs achats, de leurs banques ou de leurs modes de vie. Reconnaître et intégrer cet aspect dans les stratégies d'avenir de nos banques semble indispensable.*
- 3. Les employés recherchent non seulement du sens dans leur travail mais attendent également de leurs employeurs des valeurs responsables, comme par exemple, une diversité d'employés et d'opinions, une bonne gestion et un bon accompagnement des carrières ou encore un impact positif envers la communauté et l'environnement.*

Notre ambition, est d'inspirer et de responsabiliser. Ce guide, par ses fondements méthodologiques et son accent sectoriel, peut devenir un véritable catalyseur. Il permet d'intégrer rapidement les concepts théoriques et surtout de les opérationnaliser. Son ancrage luxembourgeois, à travers le partage de bonnes pratiques des acteurs de la place, permet de s'inspirer, créer des synergies et instaurer une dynamique plus forte, et plus rapide, d'amélioration continue et de progrès.

Chaque membre et leur participation nous a été précieux. La démarche inclusive de ce guide permettra, nous l'espérons, une meilleure appropriation de la RSE dans notre secteur.

Yves Lahaye, Président du Groupe de travail RSE de l'ABBL

Introduction

Les objectifs du projet

Le projet, lancé en mars 2019 sous l'initiative de l'ABBL, est la première initiative à Luxembourg, réunissant les acteurs bancaires à Luxembourg autour de la RSE. L'objectif pour le groupe de travail est de construire un guide RSE pratique dédié et spécifique au secteur bancaire à Luxembourg, basé sur l'expérience de terrain des membres.

Ce guide a pour objectif de répondre aux besoins identifiés par les participants :

- bâtir un langage et une compréhension commune de la RSE pour le secteur ;
- réaliser l'état des lieux de la RSE dans le secteur à Luxembourg ;
- identifier les thématiques RSE prioritaires du secteur à Luxembourg ;
- partager les résultats des travaux du groupe de travail ;
- inspirer par le recueil de témoignages et bonnes pratiques du secteur au Luxembourg.

Les fiches pratiques présentées dans le présent guide se veulent avant tout un outil et guide d'inspiration pour développer la démarche de RSE des membres de l'ABBL. Chaque banque de la place pourra ensuite interpréter et utiliser ces fiches en fonction de son niveau de maturité et de sa volonté stratégique.

Le déroulement du projet

Basé sur une approche participative et sous l'accompagnement méthodologique de la société Forethix, le projet a été mené sous la forme de 8 ateliers de travail, rassemblant des responsables RSE du secteur bancaire à Luxembourg, intégrant un sondage à l'échelle nationale auprès des parties prenantes du secteur à Luxembourg dont certains dirigeants et CEOs de banques, les institutions et associations locales pour la RSE, des interviews avec les autorités de régulation et de surveillance du secteur financier. Chaque fiche présentée est le résultat d'un atelier thématique réalisé en groupe de travail avec les membres ABBL participants.

Le projet a été construit autour d'un parcours progressif, préparé et animé par la société Forethix. Ce parcours se compose de 8 ateliers, où les participants au groupe de travail ont eu l'opportunité de co-construire chacune des étapes selon une méthodologie regroupant les normes et standards internationaux en matière de RSE².

² Pour plus d'information sur le cadre normatif, nous vous renvoyons à la [fiche pratique 2](#).

- *20 mars 2019* – Le premier atelier du groupe de travail a eu comme objectif de bâtir un langage commun de la RSE. L’objectif est de comprendre le contexte et les enjeux de durabilité pour le secteur bancaire au Luxembourg. Les conclusions de ce premier atelier sont présentées dans la section [états des lieux, enjeux et chiffres clés](#).
- *17 avril 2019* – Le second atelier du groupe de travail a eu pour objectif d’identifier avec les participants les thématiques RSE prioritaires pour le secteur à Luxembourg. Animé autour de la méthodologie du Global Reporting Initiative, le groupe de travail a identifié 20 thématiques regroupées en 6 grandes catégories. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [fiche pratique 6](#).
- *8 mai 2019* – La troisième rencontre des participants du groupe de travail RSE a été dédiée à l’identification des impacts et contributions prioritaires aux objectifs de développement durable énoncés par les Nations Unies. Répartis par métier de la banque à Luxembourg, les participants ont cartographié les objectifs par niveau d’impacts. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [fiche pratique 6](#).
- *4 juin 2019* – Le quatrième atelier du groupe de travail a réuni les participants afin d’identifier et évaluer les parties prenantes prioritaires à consulter en alignement avec les principes AA1000 Stakeholders Engagement. De cet atelier a résulté la cartographie des parties prenantes présentée dans la [fiche pratique 5](#).
- *5 juillet 2019* – Les participants se sont rassemblés dans un cinquième atelier afin de construire la structure du présent guide et de rendre compte des apprentissages, résultats et réalisation des travaux entrepris. Il a été décidé à l’unanimité de présenter les contenus dans une approche simple, pratique et opérationnelle. Ce guide doit comprendre une partie « découverte », reprenant quelques explications des concepts clés, une compréhension des concepts dans le contexte bancaire à Luxembourg, des guides pratiques de mise en œuvre et le partage de bonnes pratiques pour inspirer les lecteurs.
- *22 juillet 2019* – Le sixième atelier a réuni les participants du groupe de travail sur le programme d’engagement des parties prenantes prioritaires du secteur bancaire à Luxembourg, afin d’identifier leurs attentes envers les banques de Luxembourg en matière de RSE. 6 groupes de parties prenantes ont été identifiés pour être consultés via un programme d’engagement mêlant interviews, sondages et présentation. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [fiche pratique 5](#).
- *Août – septembre 2019* – Sondage auprès des parties prenantes du secteur, afin de collecter leurs attentes et préoccupations RSE pour le secteur à Luxembourg. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [fiche pratique 5](#).
- *Octobre 2019 – janvier 2020* – Sondage des parties prenantes et implémentation du programme de consultation des parties prenantes : questionnaires et interviews.
- *Juin – août 2020* – rédaction du présent guide pratique 2020 de la Responsabilité Sociale du secteur bancaire à Luxembourg.
- *Septembre – octobre 2020* – Relecture et approbation des membres-participants au projet RSE 2019, initié par l’ABBL pour et par ses membres, pour publication.

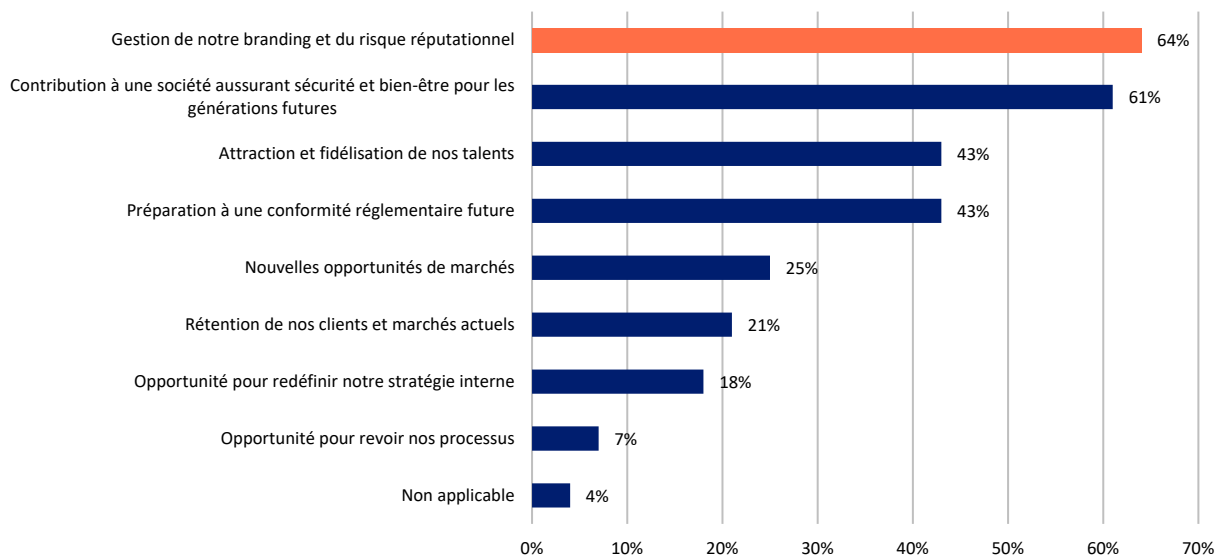
État des lieux, enjeux et chiffres clés

Le sondage sectoriel réalisé entre novembre 2019 et janvier 2020, déployé auprès des banques de détail, privées, commerciale et dépositaire et des parties prenantes prioritaires externes (Ministère, régulateurs et associations professionnelles) montre que 62% des répondants estiment que les démarches RSE actuelles s'apparentent à une approche « cosmétique » de communication opportuniste.

« Les campagnes et initiatives RSE ne font pas partie des objectifs prioritaires de Banques. A titre d'exemple, mon banquier est formidable, mais ne m'a jamais parlé de RSE. Je remarque que certaines banques vont se positionner plus que d'autres, parce que c'est un thème d'actualité. »

Pierre Gramegna, Ministre des Finances

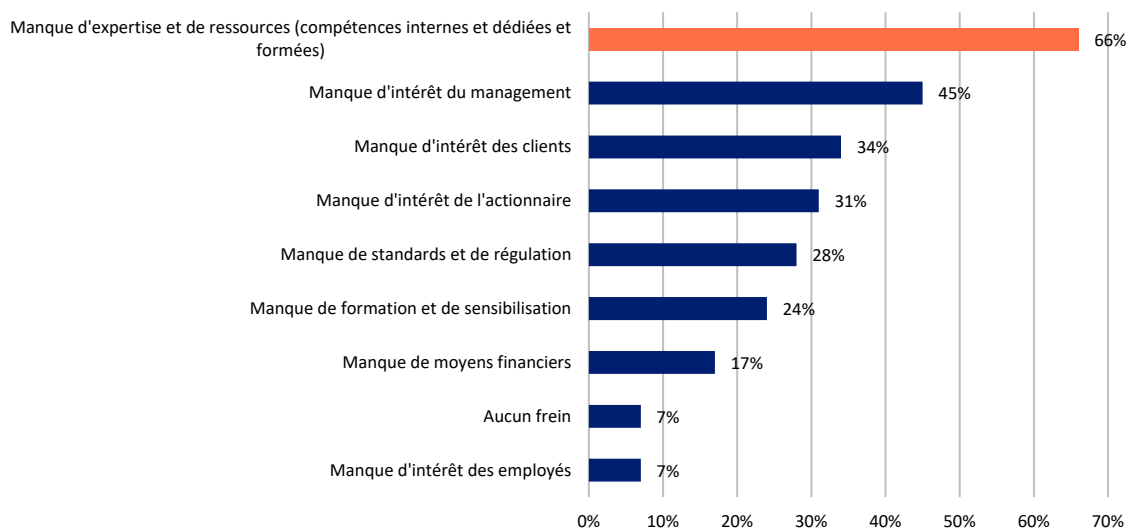
Bien que « fondamentale pour la place financière », selon le Ministre des Finances, Pierre Gramegna, 64% des répondants identifient les principaux leviers de motivation à une approche de gestion de branding et de risque réputationnel contre 18% à une opportunité de redéfinir la stratégie et 7% à une opportunité de revoir les processus.



Pour Claude Marx, Directeur général de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) :

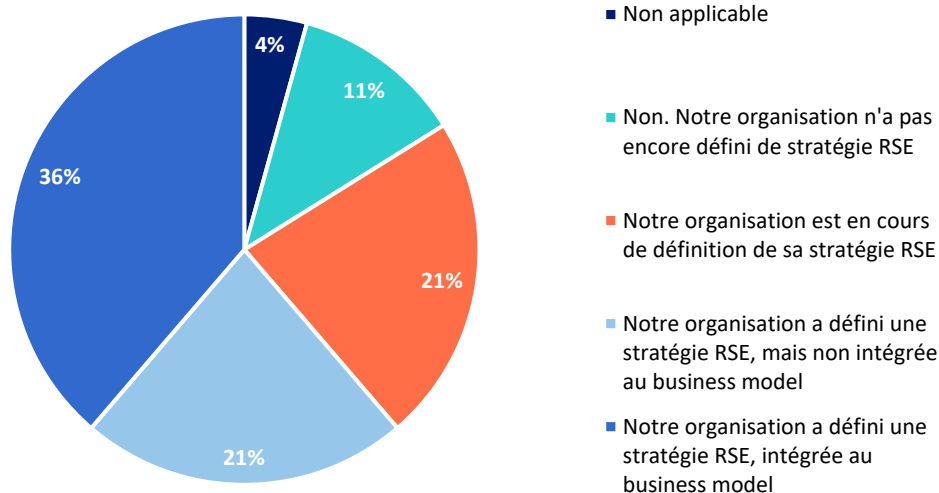
« la RSE se doit d'être stratégique, elle permet à l'entreprise de procéder à une relecture critique de ses valeurs et de son mode de fonctionnement (son business model). »

Les principaux freins à la mise en œuvre d'une stratégie RSE des organisations participantes sont pour 66% des organisations participantes liés à un manque d'expertise et de ressources internes. 45% des répondants attribuent les freins à un manque de temps des dirigeants face à de nombreux sujets prioritaires à l'agenda (taux d'intérêt bas, nouveaux concurrents et nouveaux types d'acteurs, poids de la réglementation et des reportings), alors que 7% des répondants ne voient aucun frein à adopter une démarche RSE.



Pourtant 57% des répondants disposent d'une gouvernance RSE au sein de leur banque. Ils ne sont que 36% à disposer d'une stratégie RSE intégrée au modèle d'affaire de la banque, contre 32% qui ne disposent pas encore d'une stratégie RSE, au moment du sondage.

Votre organisation a-t-elle défini une stratégie RSE ?



A propos de ce sondage : Ces chiffres sont issus du sondage réalisé entre novembre 2019 et janvier 2020 auprès des membres de l'ABBL et de leurs parties prenantes. Ce sondage concerne plus de 25 organisations dont 13 organismes bancaires membres de l'ABBL et 3 sont des banques luxembourgeoises. Ce sondage a été complété par la participation des parties prenantes externes suivantes, identifiées comme prioritaires pour le secteur : Ministère des Finances, CSSF, Bourse de Luxembourg, Union des Entreprises Luxembourgeoise, INDR, ProRSE, IMS Luxembourg, ACA.

Remerciements

Nous remercions nos membres pour le temps et l'expertise mis à disposition pour la réalisation de ce guide. Ce guide a été réalisé à l'initiative de l'ABBL, avec le support de ses membres, dans le cadre du groupe de travail RSE présidé par Yves Lahaye et animé par le cabinet de conseil Forethix.

Nous adressons un remerciement spécifique aux membres actifs du groupe de travail, pour leurs participations, leur engagement et leur partage d'expérience pour la promotion et le développement de la RSE au sein du secteur.



(Avec la participation de la Banque Européenne d'Investissement)

À propos de l'ABBL

Créée en 1939, l'Association des banquiers luxembourgeois (ABBL) est la plus ancienne et la plus grande association professionnelle du secteur financier, représentant la majorité des institutions financières ainsi que des intermédiaires financiers réglementés et autres professionnels établis au Luxembourg, y compris des avocats et consultants agissant pour le secteur financier. Reflétant la diversité de la place financière luxembourgeoise, l'ABBL fédère et défend les intérêts de ses membres et agit comme la voix de l'ensemble du secteur tant au niveau national qu'international. Outre les banques, ses membres comprennent des consultants, des avocats, des auditeurs, la Bourse de Luxembourg, des établissements de paiement, des établissements de monnaie électronique ainsi que d'autres professionnels du secteur financier et professions financières.

L'ABBL fournit à ses membres l'intelligence, les ressources et les services dont ils ont besoin pour opérer dans un marché financier dynamique et dans un environnement réglementaire de plus en plus complexe. L'ABBL travaille dans leurs intérêts et les représente au plus haut niveau tant au Luxembourg qu'en Europe. L'ABBL met également à disposition de ses membres une plate-forme pour discuter des questions clés de l'industrie et définir des stratégies communes pour l'ensemble du secteur financier luxembourgeois.

[En savoir plus](#)

À propos de Forethix

Forethix est un cabinet de conseil indépendant de premier plan, dédié à l'investissement responsable et la responsabilité d'entreprise. Notre équipe d'experts conseille les professionnels de l'investissement et les leaders en matière d'alignement des performances financières et de la durabilité. Nous aidons les investisseurs, les gestionnaires d'actifs, les sociétés et les décideurs politiques nationaux et internationaux à comprendre et à intégrer les facteurs ESG dans leurs systèmes de mesure, de surveillance et de reporting, conformément aux normes internationales. Nous opérons en Europe, dans la région MENA et en Afrique. Forethix est un partenaire de formation certifié du Global Reporting Initiative au Luxembourg, Maroc et France, GRI Data Partners pour les pays du Benelux, expert vérification pour l'Institut National de Développement Durable et RSE - Luxembourg, Membre Associé LuxFLAG, Fournisseur de service de UN Principles for Responsible Investment - UNPRI et signataire UNEP-FI Principles for Responsible Banking.

[En savoir plus](#)